



BCEAO

BANQUE CENTRALE DES ETATS
DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

1

Direction Nationale pour la côte d'Ivoire
Agence Auxiliaire de Daloa

CAHIER DES CHARGES

REEMPLACEMENT DU TABLEAU GÉNÉRAL BASSE TENSION (TGBT) DE L'AGENCE
AUXILIAIRE DE DALOA

Août 2026

Route de Man Angle Rue du stade
BP 46 – Daloa – Côte d'Ivoire

Tel. (225) 27 32 78 39 65 / Fax. (225) 27 32 78 13 10
courrier.a02@bceao.int - www.bceao.int

49

I. NOTE AUX SOUMISSIONNAIRES

I.1 - Objet de l'appel d'offres

Le présent appel d'offres a pour objet de sélectionner des entreprises spécialisées qui seront chargées de la fourniture, l'installation et la mise en service d'un nouveau Tableau Général Basse Tension (TGBT). L'objectif principal est de substituer l'équipement actuel vétuste par une infrastructure moderne, garantissant la sécurité des personnes, la continuité des activités et la protection contre les risques.

I.2- Nature des prestations

Le présent appel d'offres concerne des prestations d'ingénierie, de conception, de fourniture, d'installation et de mise en service d'équipements électriques dans le cadre de la restructuration de la distribution basse tension générale à l'Agence Auxiliaire de la BCEAO de Daloa. Le marché est établi sous la forme d'un contrat global à prix forfaitaire, exprimé hors taxes et hors droits de douane. Ce prix forfaitaire inclut la rémunération de l'Entrepreneur ainsi que l'ensemble des coûts liés aux études préalables, aux études d'exécution et à la réalisation complète des travaux, y compris les aléas éventuels, les contraintes locales et la coactivité avec d'autres entreprises sur site.

Les prestations attendues comprennent notamment :

- La réalisation des études techniques d'ingénierie ;
- la fourniture de l'ensemble du matériel nécessaire aux installations ;
- l'exécution des travaux tous corps d'état de l'ouvrage ;
- l'ordonnancement, le pilotage et la coordination des travaux et des interventions des autres participants au projet, notamment ceux chargés de la sécurité banque et des équipements informatiques ;
- les essais, les réglages et la mise en service.

I.3 - Conformité des offres

Toute offre qui ne répondrait pas explicitement aux exigences du présent dossier d'appel d'offres sera rejetée pour non-conformité. Les soumissionnaires devront produire le certificat du fabricant attestant l'originalité du matériel.

I.4 - Visite obligatoire des lieux

Une visite obligatoire des lieux sera organisée afin de permettre de mieux apprécier la consistance des travaux, aux dates indiquées dans l'avis d'appel d'offres.

Tout candidat qui souhaite participer à cette visite devra manifester son intérêt en communiquant ses nom et prénoms ou ceux de son représentant devant prendre part à ladite visite en envoyant un courrier électronique, à l'adresse **courrier.a02@bceao.int**, au plus tard à la date indiquée dans l'avis d'appel d'offres.

I.5 - Présentation et contenu des soumissions

Les offres, établies en trois (03) exemplaires (un original et deux copies), devront être présentées sous double enveloppe fermée, l'enveloppe externe portant la mention « **Appel à concurrence pour le remplacement du Tableau Général Basse Tension(TGBT) de l'Agence Auxiliaire de Daloa** ». Quant aux enveloppes internes, la mention « *Présentation du prestataire* » et « *Offres technique et financière* ».

Les enveloppes intérieures et extérieures doivent être adressées à Monsieur le Directeur National de la BCEAO pour la Côte d'Ivoire. Les enveloppes intérieures comportent en outre le nom et l'adresse du soumissionnaire.

Chaque exemplaire des offres sera présenté et ordonné comme suit :

➤ Le dossier de présentation du prestataire qui devra être constitué :

- Des documents d'identification indiquant :
 - La raison sociale du prestataire et l'adresse de son Siège ;
 - Le caractère juridique et éventuellement, le statut du prestataire ;
 - La nationalité du prestataire ;
 - Le lieu de tenue de la comptabilité.
- Des attestations d'usage ci-après :
 - L'attestation d'assurance pour la responsabilité civile ;
 - L'attestation d'immatriculation au Registre du Commerce du lieu de résidence.
- Des références financières et techniques ci-après :
 - Registre de commerce, attestations de régularité fiscale et de déclaration à la CNPS des trois (03) dernières années ;
 - Les cautions bancaires déjà obtenues (indicateurs de la confiance des banques au cours des deux dernières années ou les garanties obtenues par l'entreprise au titre de marchés publics ou privés) ;

➤ Les offres techniques et financières devront être constituées:

- Des offre techniques incluant :
 - Le dossier d'étude et de conception, qui est un document technique complet permettant de planifier, dimensionner et encadrer la réalisation du projet ;
 - Les références techniques, notamment la liste des travaux précédemment réalisés par le prestataire ;
 - Les fiches techniques et prospectus en couleur des équipements proposés ;
 - Une note méthodologique, indiquant l'organisation et les moyens envisagés pour respecter le planning de réalisation proposé et précisant les équipements de chantier prévus ;
 - Un planning général de réalisation du projet partant de la signature du contrat à la livraison des travaux ;
 - La liste du personnel et les curricula vitae des personnes qui interviendront;

- Toute autre information technique jugée utile.

→ Des offre financière composées de:

- La lettre de soumission selon le modèle en annexe ;
- des devis quantitatifs et estimatifs par prestation selon le cadre qui sera fourni à titre indicatif et non limitatif dans le dossier d'appel d'offres. Ils devront comprendre tous les frais exposés.

I.6 - Période de validité des offres

La validité des offres devra être d'au moins de cent quatre-vingt (180) jours, à compter de la date limite de dépôt des plis.

I.7- Remise des offres

Les offres devront être transmises en version « PDF » à l'adresse électronique **courrier.a02@bceao.int** ou par voie postale (DHL, Chronopost, EMS, CODITRANS, etc.) ou par porteur au plus tard le **vendredi 04 septembre 2026 à 17 heures 30 minutes TU**, délai de rigueur.

I.8- Ouverture des plis et évaluation des offres

Une Commission de dépouillement procédera à l'ouverture des plis, à la vérification de la conformité et à l'évaluation des offres reçues dans un délai de soixante (60) jours suivant la date de réception des offres. L'étude des offres se fera suivant les critères définis par la Commission dans le but de sélectionner l'offre présentant le meilleur rapport qualité/prix.

La Commission n'est donc pas obligée de retenir l'offre la moins-disante.

La décision de la Commission est sans appel et la BCEAO ne sera pas tenue de restituer aux soumissionnaires les offres non retenues.

I.9- Attribution du marché

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la mieux-disante et jugée conforme au dossier d'appel d'offres, à condition que celui-ci soit jugé qualifié pour exécuter le marché de façon satisfaisante.

I.10- Informations complémentaires

- Pour toute demande d'éclaircissement, les soumissionnaires pourront prendre l'attache de la section de l'Administration, du Patrimoine et de la Sécurité à l'adresse **courrier.a02@bceao.int**
- Les préoccupations formulées ainsi que les réponses apportées seront systématiquement communiquées à tous les soumissionnaires.

I - OBJETIF DE LA PRESENTATION ET DES PRESCRIPTIONS TECHNIQUES

II - DESCRIPTION DES PRESTATIONS ET PRESCRIPTIONS TECHNIQUES

II.1 - Contexte

Le présent Cahier des Prescriptions Techniques Particulières (CPTP) a pour objet de décrire les spécifications techniques pour le remplacement du tableau général basse tension (TGBT) de l'Agence Auxiliaire de la BCEAO à Daloa en Côte d'Ivoire. Le projet consiste exclusivement au démontage de l'ancien tableau et à la fourniture, pose et mise en service d'un nouveau TGBT et de son inverseur de sources, conformément aux normes en vigueur.

II.2 - Normes et Réglementations de Référence

L'ensemble des équipements fournis et les prestations d'installation doivent être strictement conformes aux normes internationales et dispositions réglementaires suivantes :

- la norme NF C 15-100 : Règles de conception et de réalisation des installations électriques à basse tension (référence obligatoire pour le tertiaire) ;
- la norme CEI 61439-1 & 2 : Ensembles d'appareillage à basse tension (exigences pour les tableaux testés et certifiés d'usine) ;
- la norme NF EN 60947-6-1 : Matériels d'interconnexion et inverseurs de sources multiples ;
- la norme ISO 20400 : Réglementation internationale qui vise à promouvoir les achats responsables au sein des entreprises et organisations ;
- la norme NF C 63 410 : Ensembles préfabriqués de basse tension ;

II.3 - Spécifications techniques du nouveau TGBT

II.3.1- Enveloppe, Structure et Caractéristiques Mécaniques

L'enveloppe globale du Tableau Général Basse Tension (TGBT) sera constituée de plusieurs armoires industrielles métalliques de type autoportante, solidement ancrées au sol sur un châssis en acier profilé et présentera les caractéristiques suivantes :

- Une très bonne résistance mécanique et environnementale ;
- un indice de protection conforme aux normes et à la réglementation en vigueur ;
- un cloisonnement interne optimal afin de garantir une exploitation sécurisée et de permettre des interventions de maintenance préventive ou corrective sans interruption globale de l'alimentation de l'Agence ;
- une accessibilité et une gestion thermique conformément aux normes et à la réglementation en vigueur ;
- l'utilisation de matériaux et un dimensionnement conformément aux normes et à la réglementation en vigueur ;
- une disposition et une tenue aux courts-circuits strictement conformément aux normes et à la réglementation en vigueur ;

- Repérage et Protection contre les Contacts : Toutes les barres de distribution devront recevoir un repérage couleur indélébile respectant les conventions normatives (Brun/Noir/Gris pour les phases, Bleu clair pour le Neutre, Vert/Jaune pour le conducteur de protection PE). Des écrans en polycarbonate transparent devront couvrir l'intégralité des barres accessibles afin d'interdire tout contact accidentel lors des opérations de routine.

L'ensemble de l'appareillage électrique intégré au TGBT devra être de type industriel, de classe de qualité égale ou supérieure aux gammes Schneider Electric, Legrand ou équivalent répondant strictement aux normes internationales et aux dispositions réglementaires.

II.3.2- Spécifications particulières : Système d'inversion de sources

Le système d'inversion de source constituera le cœur opérationnel du nouveau TGBT. Il aura pour mission d'assurer le basculement automatique, sécurisé de l'alimentation générale de l'Agence entre la source normale (Réseau Public) et la source secours (Groupe Électrogène). L'inverseur sera de type **Inverseur de Source Automatique (ISA)**, configuré selon les recommandations du constructeur, et utilisant des disjoncteurs ou interrupteurs-sectionneurs motorisés à coupure pleinement apparente.

Le calibre de l'inverseur devra être strictement identique ou supérieur à l'intensité nominale du disjoncteur général de tête du réseau public. Tous les composants électriques de puissance constituant l'inverseur devront répondre aux exigences strictes de la norme NF EN 60947-6-1.

II.3.3 - Dispositifs de Sécurité et Verrouillages

Pour exclure de manière absolue tout risque de retour de courant ou de mise en parallèle accidentelle des deux sources (ce qui provoquerait la destruction instantanée des équipements et un danger d'électrocution pour les opérateurs), le système d'inversion intégrera une triple barrière de sécurité redondante :

- Verrouillage Mécanique (Prioritaire et Indestructible): Les deux organes de coupure (Normal et Secours) seront solidarisés par une platine d'interverrouillage mécanique à tringlerie d'acier ou par câbles haute résistance croisés d'usine. Ce dispositif physique rend impossible la fermeture simultanée des deux appareils, même en cas d'efforts manuels extrêmes ou de défaillance des circuits de commande.
- Verrouillage Électrique (Télécommandes croisées): L'alimentation des bobines de fermeture et de déclenchement des moteurs des disjoncteurs sera câblée en logique croisée via des contacts de position (contacts auxiliaires de type "Ouvvert/Fermé" câblés en série). L'ordre d'enclenchement d'une source sera physiquement coupé si l'autre source n'est pas préalablement ouverte et confirmée à 100%.
- Commande Manuelle Secours de Maintenance: En cas de panne totale de l'automatisme ou des circuits de commande basse tension, l'opérateur devra pouvoir basculer l'inverseur manuellement en toute sécurité. Une poignée de manœuvre physique amovible sera logée dans l'armoire. L'insertion de cette poignée devra couper automatiquement l'alimentation de tous les circuits moteurs (débrayage électrique automatique) pour protéger l'exploitant.

L'entrepreneur devra également :

- assurer les divers travaux de génie civil pour l'installation des différents équipements;
- assurer le repérage de tous les appareils et la mise à disposition de l'ensemble de la documentation afférente à la nouvelle installation (schémas, nomenclatures, fiches techniques d'entretien et d'utilisation du matériel installé, etc.) ;

85

- joindre obligatoirement à son offre technique le plan d'implantation du TGBT ;
- joindre à son offre la liste exhaustive des composantes techniques nécessaires au câblage des armoires du TGBT ;
- réaliser les essais, les réglages et la mise en service des installations ;
- assurer la formation des techniciens de la Banque sur l'exploitation et la maintenance des installations ;



III – CADRE DE DEVIS QUANTITATIF ET ESTIMATIF (A TITRE INDICATIF)

REEMPLACEMENT DU TABLEAU GÉNÉRAL BASSE TENSION (TGBT) DE L'AGENCE AUXILIAIRE DE DALOA					
N°	DESIGNATION	UNITE	QUANTITE	P.U.	P.T.
1	Etudes techniques d'exécution	ens.			
2	Amenée et repli du matériel, de l'outillage et sécurisation de la zone de travail.	U			
3	Fourniture, pose et raccordement d'un système d'alimentation provisoire pour le maintien d'activité .	U			
4	Fourniture et mise en service des cellules du Tableau Général Basse Tension	U			

ANNEXE

MODELE DE LETTRE DE SOUMISSION

APPEL A CONCURRENCE POUR LE REMPLACEMENT DU TABLEAU GENERAL BASSE TENSION (TGBT) DE L'AGENCE AUXILIAIRE DE LA BCEAO A DALOA

Je soussigné *[Nom prénoms et fonction]*,

Agissant au nom et pour le compte de la société *[Adresse complète de la société]* inscrite au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de *[Ville de résidence]* sous le numéro *[Numéro du registre de commerce]* :

après avoir pris connaissance du dossier d'appel d'offres pour les travaux de remplacement du Tableau Général Basse Tension de l'Agence Auxiliaire de la BCEAO à Daloa ;

après m'être rendu compte de la situation des lieux et après avoir apprécié à mon point de vue et sous ma responsabilité la nature et l'importance de la mission à réaliser :

1- me soumetts et m'engage à exécuter la présente mission conformément au dossier d'appel d'offres, moyennant le prix global, forfaitaire, non révisable, hors taxes et hors droits de douane de ***[Montant en chiffres et en lettres]***.

2- m'engage à exécuter les travaux dans un délai de *[Délai prévu dans le planning]* à compter de la date de signature du marché,

3- m'engage expressément à exécuter les travaux conformément au cahier des charges et suivant les règles de l'art,

4- m'engage à maintenir mon prix pendant une période de six (6) mois à compter de la date de dépôt des offres,

5- demande que la BCEAO se libère des sommes dues par elle au titre du marché, en faisant donner crédit au compte n° *[numéro de compte]* ouvert au nom de *[Attributaire du compte]*.

Fait à *[Ville de résidence]* le *[jour/mois/année]*

Le *[Fonction]*

Signature et Cachet

[Nom et Prénoms]